

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

HORS-SÉRIE

Actes du colloque international

**ÉMERGENCE
ET RECONNAISSANCE**



Volume I - Bouaké, les 03, 04 et 05 Août 2017 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : *administration@perspectivesphilosophiques.net*

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr Donissongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

Allocution du Président du Comité d'Organisation	1
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	3
Allocution du Président de l'Université.....	7
Allocution du représentant du parrain.....	11
Avant-propos : Argumentaire.....	13
PLÉNIÈRES.....	15
De quoi émerger ? Une phénoménologie de l'interrogation	
Issiaka-P. Latoundji LALÉYË.....	16
L'émergence : expression du mouvement de la substance libérée en concept	
Augustin Kouadio DIBI.....	37
Cheikh Anta Diop entre nihilisme et reconnaissance ou de la condition de l'émergence globale	
Thiémélé L. Ramsès BOA.....	42
ATELIERS.....	50
SOUS-THÈME I : ÉTHIQUE, ONTOLOGIE ET ALTÉRITÉ.....	51
La crise des migrants ou l'épreuve de la reconnaissance : diagnostic d'une figure immergente de l'hospitalité	
Abou SANGARÉ.....	52
Da-sein comme chemin de l'émergence : du conformisme à l'excellence	
Alexis Koffi KOFFI.....	67
Du penser nietzschéen de l'économie de la connaissance comme socle de l'émergence africaine	
Baba DAGNOGO.....	80
SOUS-THÈME II : CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.....	98
Justement l'émergence des états informels d'Afrique	
Assouman BAMBA.....	99
La conscience et la reconnaissance de la complexité comme conditions d'émergence en contexte d'épistémologie postcritique	
Auguste NSONSISSA.....	118
L'éducation chez Platon, socle d'émergence et de reconnaissance anthropocentrées	
Donissongui SORO.....	137
Langues nationales et émergence de l'Afrique noire chez cheikh Anta Diop	
Issaka SAWADOGO.....	155
L'émergence langagière par le français ivoirien, un gage de réconciliation	
Joachim KEI.....	170

SOUS-THÈME III : UTOPIE ET GOUVERNANCE.....	183
La question de l'émergence de l'Afrique dans le roman africain : de l'effet de mode à l'utopie de la reconnaissance identitaire	
David Sézito MAHO.....	184
L'émergence des pays africains entre doute et espoir	
Décaïrd Koffi KOUADIO.....	203
Regards de R. Aron et P. Hassner sur la politique de puissance et l'instabilité	
Nassirou Ounfana IDI.....	218
SOUS-THÈME IV : TECHNOSCIENCE ET PROGRÈS.....	236
Émergence des états postcoloniaux d'Afrique : contre ou par-delà la rationalité technoscientifique ?	
Kouamé YAO.....	237
Le projet cartésien d'une philosophie pratique et le défi de l'émergence en Afrique	
Mahamoudou KONATÉ.....	251
Émergence de la philosophie pratique et reconnaissance chez Descartes : une contribution à l'émergence de l'Afrique	
Marcel Silvère Blé KOUAHO.....	270
Émergence et reconnaissance : lecture bachelardienne du développement par enveloppement	
Stevens Gbaley Bernaud BROU.....	283
SOUS-THÈME V : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ.....	299
La justice sociale à l'épreuve de l'émergence en Afrique subsaharienne : Rawls et Frazer	
Faloukou DOSSO.....	300
Justice et reconnaissance dans une société pluraliste : les États-nations d'Afrique à l'épreuve de l'émergence	
Marcelin Kouassi AGBRA.....	314

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives*

Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Mesdames, messieurs, honorables invités, en vos rangs, grades et qualités, chers amis de la Presse, chers Étudiants,

Je voudrais, avant tout propos, remercier le Professeur **Fie Doh Ludovic**, Chef du Département de Philosophie, de l'honneur qu'il nous a fait, à l'ensemble du comité de coordination et à moi-même, de nous avoir confié l'organisation de ce colloque. C'est au nom de cette équipe que j'ai eu plaisir à diriger, et que je remercie, que je prends la parole ce matin pour souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire et à Bouaké.

Mesdames et messieurs,

Le lieu qui nous accueille pour ces moments de réflexion est l'**Université**. L'essence de cette école supérieure ne peut parvenir à la puissance qui est la sienne que si, avant tout et toujours, les **Départements** qui en constituent les poches d'animation sont eux-mêmes dirigés par le caractère inexorable de leur mission : Éveiller et faire briller la lumière. Mais, y a-t-il meilleure manière de faire briller la lumière que d'organiser un colloque qui, comme le mot lui-même l'indique, est un lieu, une occasion qui fait se tenir ensemble des sachants pour rendre un concept fécond en le questionnant convenablement ? Ainsi, le Département de philosophie, pour l'occasion qu'il offre à toute cette crème de pouvoir s'exprime sur « **Émergence et reconnaissance** », vient pleinement assumer l'obligation qui est la sienne de répondre à l'appel de l'Université.

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'à ce niveau de mon propos, j'adresse les sincères remerciements du comité d'organisation à Monsieur le Ministre des Infrastructures économiques, **Docteur Kouakou Koffi Amédé**, notre Parrain, représenté ici par Monsieur **Ekpini Gilbert**, son Directeur de Cabinet, pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le **Professeur Bakayoko-Ly Ramata**, représenté ici par le **Professeur Bamba Abdramane**, Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour ses encouragements.

Chers participants, le comité d'organisation a travaillé avec engagement et dévouement pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Mais malgré cet engagement et cette volonté des imperfections pourraient être constatées. Je voudrais, au nom du comité d'organisation, solliciter votre indulgence pour ces faiblesses liées certainement à la finitude de l'homme.

Mesdames et Messieurs, nous sommes à une messe de la parole. Et de la parole le sage Abron, **Kwabenan Ngboko**, dit:

« **Kasa Bya Kasa. Kasa Yè Ya. Kasa Kasa a. Kasa Krogon** », qui se traduit comme suit :

« Toute parole est parole. Parler est facile et difficile. Qui veut parler, doit parler clair, bien, vrai ». Puisse la transcendance permettre à chacun de parler **clair, bien et vrai**.

Je vous remercie

Monsieur Abou SANGARÉ
Maître de Conférences

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Monsieur le Directeur de la recherche, Professeur Bamba Abdramane, Représentant
Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Professeur Bakayoko-Ly Ramata,

Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur Ekpini Gilbert, représentant le M. le
Parrain, le Ministre des infrastructures économiques, Docteur Kouakou Koffi Amédé,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara

Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société

Mesdames et Messieurs les Doyens des UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les chefs de Départements

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs, chers collègues,

À nos invités et collègues venus du Burkina Faso, du Sénégal, du Congo
Brazzaville, du Niger, de la France et des universités ivoiriennes,

Chers étudiants,

Chers représentants des organes de presse,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, en ma double qualité de chef de
Département et de Directeur de Publication de la revue *Perspectives Philosophiques*, de
remercier très sincèrement Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, Le Professeur Bakayoko LY-Ramata, pour avoir accepté la
présidence de ce colloque.

Cette rencontre scientifique est organisée sous le parrainage du ministre des
infrastructures économiques, Docteur KOUAKOU Koffi Amédé. Si nous sommes en
ces lieux ce matin, c'est grâce à sa sollicitude, son esprit d'ouverture et son désir de
voir la réflexion se mettre au service de l'homme, de la société.

Nos remerciements vont également aux autorités de notre université, notamment au Président, le Professeur Lazare Marcellin POAME, pour l'appui institutionnel, à Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société, Professeur Azoumana OUATTARA pour ses conseils et encouragements,

Nos remerciements vont enfin au Comité d'organisation de ce colloque et à tous ceux qui ont effectué le déplacement à Bouaké, témoignant ainsi leur intérêt pour la chose scientifique, à toute la presse, venue couvrir cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, lorsque qu'une après-midi de 2015, à notre bureau, le Professeur Kouakou et moi, entourés des collègues, membres du comité de rédaction de la revue *Perspectives Philosophiques*, envisagions d'organiser un colloque international, parce que convaincus que le monde universitaire ne peut vivre sans ce type de rencontres, nous étions loin, bien très loin de penser que ce moment réunirait aujourd'hui ces illustres invités que vous êtes, autorités administratives et politiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, venant d'horizons divers.

Deux motivations ont été à l'origine du choix de thème de ce colloque.

Nous sommes des universitaires, mais citoyens d'un pays. Il est de notre devoir de penser notre société. Nous le savons tous, l'émergence, en Côte D'Ivoire, est promue et sous-tend la gouvernance actuelle. Il nous revient d'accompagner le politique dans sa quête d'un bien-être du citoyen. Platon, dans la *République*, révèle que le désordre social apparaît quand chacun ne respecte pas sa fonction. Nous ne sommes pas des hommes politiques, mais des penseurs voulant apporter leur contribution à la quête du plein épanouissement de l'homme, de tout homme. Nous le ferons dans le respect du jeu intellectuel et de l'éthique universitaire. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur la dimension sociale de l'émergence.

En ce sens, il s'agira d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'émergence qui semblent se résumer en des chiffres, en des termes économétriques, au point de penser qu'un pays émergent se caractérise par un accroissement significatif de son revenu par habitant. Et pourtant, l'émergence n'est pas uniquement cela, c'est pourquoi nous mettons ce concept en rapport avec la reconnaissance. Expression d'un besoin de visibilité, de respect, de dignité que chacun estime dus, la reconnaissance semble bien être la condition de l'épanouissement du sujet ou du groupe, et son aptitude à participer

à la construction de la vie publique. Il s'agira de voir, pendant ce colloque, si l'émergence peut s'accommoder du déni de reconnaissance.

Pour notre génération prise, en effet, dans le vertige de la rationalité instrumentale, dans une société de plus en plus atomisée, caractérisée par l'oubli de la reconnaissance, qu'il soit individuel, fondé par le sujet universel de type kantien d'approche honnetienne, ou collectif, culturel ou politique de la perspective de Charles Taylor, symptôme d'un monde aplati, en quête d'une autodétermination anthropocentrique incertaine, il est impérieux de repenser notre rapport aux autres mais à nous-mêmes. Dans notre société technocapitaliste et totalitaire caractérisée par l'uniformisation des cultures et des comportements, en effet, il n'est pas aisé pour l'individu d'entretenir des rapports véritablement humains et vrais avec lui-même et avec autrui. Inscrit dans une logique capitaliste, l'homme semble agir désormais par calcul rationnel de ses intérêts, observateur à distance du jeu des forces et des chances de gains, loin de toute empathie avec les autres humains. Ce rapport froid et désenchanté au monde consiste à traiter ce monde et les êtres qui l'habitent comme des objets. Cette réification va jusqu'à la fragilisation de l'auto-reconnaissance. La réification comme telle est un oubli de la reconnaissance qui ne peut être réparé que par le ressouvenir d'une existence avec les autres en société. C'est pourquoi, il convient de convoquer l'émergence au tribunal de la raison critique.

Ce colloque a pour ambition de :

- Discuter et débattre autour de sujets relevant du social, de l'éthique, des droits de l'homme et de la culture ;
- Présenter, dans une approche systémique les conditions de l'émergence ;
- Mettre en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la recherche de l'émergence ;

Nous voulons alimenter le débat, faire de ce moment un lieu d'incubation de la décision politique, c'est-à-dire permettre au politique de faire un choix éclairé.

Mesdames et Messieurs, au sortir de ce colloque, nous comprendrons aussi certainement que la philosophie ne consiste pas à tenir des discours oiseux de types à hypostasier les conditions sociales d'existence de l'homme. En ce sens, les Francfortois, notamment Adorno affirme que si la philosophie ne veut rester à la remorque de l'histoire,

elle doit suspecter tout le réel. La philosophie est plus qu'un passe-temps pour des intellectuels qu'on qualifierait de désœuvrés. Ce colloque est un appel à la communauté, un appel à sortir de notre particularité pour retrouver le cosmos des éveillés, qui est pour nous le monde de la pensée, devant projeter sa lumière sur l'univers traversé pas les avatars de la modernité. Ce rôle sociétale de la philosophie convaincra certainement nos autorités afin d'ouvrir le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Annoncé depuis au moins quatre ans, ce Département, malgré le nombre de docteurs en philosophie y affectés, n'existe pas encore.

Je vous remercie

Monsieur Ludovic FIE DOH

Professeur Titulaire

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures économiques,
Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,
Monsieur le représentant du Préfet de Région,
Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de la Commune de Bouaké,
Madame et Monsieur les Vice-Présidents de l'UAO,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice du CROU,
Madame et Messieurs les Doyens des UFR,
Messieurs les Directeurs de Centre,
Mesdames et Messieurs les Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les Chefs de département,
Madame et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,
Chers collaborateurs du personnel administratif et technique,
Chers étudiants,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir partagé par tous les acteurs de l'Université Alassane Ouattara que je prends la parole, ce matin, à l'occasion du colloque international sur la thématique de l'émergence en lien avec la Reconnaissance, organisé par le Département de philosophie.

L'effectivité de ma joie singulière est structurée par l'idée que le Département de Philosophie de l'Université Alassane Ouattara continue de faire jouer à ses principaux animateurs le rôle qui doit être le leur, à savoir celui de toujours passer au crible de la

pensée critique les idées, les concepts à visée développementaliste, marqués du sceau de l'ignorance, de la connaissance approximative ou d'une vulgarisation brumeuse.

C'est le sens qu'il me plaît de donner à ce colloque dont je salue la tenue à Bouaké, à l'Université Alassane Ouattara, car il permettra certainement de mettre au jour et à jour la complexité du concept d'émergence, ses dimensions et ses usages multiples, perceptibles à travers les discours politiques, les débats de salon et les rencontres scientifiques. Qu'est-ce que l'émergence ? Telle est la question inévitable à laquelle ce colloque devra donc répondre.

Pour ma part, une appréhension globalisante du phénomène me permet d'affirmer que si le concept a bien évolué depuis son émergence au début du 20ème siècle, il apparaît à la conscience de l'analyste averti comme un mouvement ascendant, porté par une totalité cohérente et conquérante, orientée vers une fin économiquement et socialement désirée. L'émergence est un élan construit et constant préparant à un saut qualitatif. D'un point de vue sociétal, elle suppose et présuppose une double modernisation, celle des infrastructures et des institutions.

Autrement dit, nous attendons de ce colloque une bonne archéologie du concept d'émergence, affranchi des premières ébauches des émergentistes. Ce sera l'occasion de prémunir ce dernier contre les extrêmes de l'émergentisme technocratique et du logocentrisme émergentiste.

En effet, en ses dimensions ontique et ontologique, l'émergence peut donner lieu à des usages allant du technocratique au logomachique en passant par l'économocentrique et le propagandiste. Elle doit, de manière impérieuse, se distinguer des notions connexes, susceptibles de la rendre brumeuse, notamment la résurgence et la jactance qui sont en fait des surgissements erratiques.

C'est pourquoi, nous attendons également de ce Colloque une consolidation sémantique impliquant le polissage du concept d'émergence sans polysémie rébarbative afin de faire émerger poliment une mentalité neuve, novatrice et constamment innovante sous-tendue par un besoin rationnel de reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, l'émergence étant la chose la mieux partagée dans tous les pays en développement dont les citoyens aspirent à un mieux-être, cette mentalité

nouvelle devra s'incarner dans un nouveau type de citoyen, caractérisé par le respect polyforme et exemplaire, transcendant les frontières de l'anthropos et avec la force du besoin de reconnaissance, porté sur les fonts baptismaux par la dernière figure de l'École de Francfort, Axel Honneth.

La consolidation sémantique dont il est ici question devra s'accompagner d'une vulgarisation scientifique du concept d'émergence. Ce type de vulgarisation doit permettre de sortir le vulgaire de sa minorité au sens kantien du terme et de son ignorance pour le réconcilier avec les valeurs fondatrices de l'Émergence sociale parmi lesquelles le sens du civisme et le culte du travail.

Fort heureusement, la Côte d'Ivoire, consciente du poids des impondérables susceptibles de peser lourdement sur sa marche vers l'émergence, a adopté la voie prudentielle, plus réaliste, celle qui recommande de fixer un horizon et non une date. D'où l'expression « horizon 2020 » qui traduit une temporalité élastique et raisonnable.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon propos, adresser les remerciements de l'Institution à Monsieur le Président de la République et à son gouvernement pour avoir pris la pleine mesure du défi que constitue l'émergence pour tous les pays africains en voie de développement, en situation de mal développement ou en passe d'être développés.

Je tiens également à remercier spécialement Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Bakayoko-Ly Ramata. En effet, sous la houlette de notre Ministre de tutelle et des acteurs des Universités, l'on assiste à une mue de l'Enseignement supérieur, appelé à apporter sa contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'Émergence. J'en veux pour preuve ce colloque dont je félicite les initiateurs et les organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir, sur le sol de l'UAO, les enseignants-chercheurs et les experts nationaux et internationaux susceptibles de débroussailler le terrain toujours en friche de l'Émergence.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude au Représentant du Ministre des infrastructures, Monsieur Gilbert Ekpini, porteur d'un précieux message de la part du Ministre Amédé Koffi Kouakou, au Représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, le Professeur Bamba qui, bien qu'averti à la dernière minute, a tenu à effectuer le déplacement. Permettez enfin que j'exprime ma

gratitude aux Autorités de la ville de Bouaké. Je pense précisément au Préfet Konin Aka dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, au Président du Conseil régional, Monsieur Jean Kouassi Abonouan, pour sa sollicitude constante et au Maire Nicolas Djibo, notre partenaire exemplaire. Je n'oublie pas tous ceux qui ont accepté (étudiants, travailleurs, hommes politiques), ce matin, de consacrer une partie de leur temps à l'Émergence philosophiquement interrogée.

Je vous remercie

Professeur Lazare POAMÉ

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PARRAIN

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous exprimer les sincères regrets du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des Infrastructures Économiques, de n'avoir pas pu personnellement être présent à cette cérémonie d'ouverture, en tant que parrain de ce Colloque de la pensée philosophique sur le thème « Émergence et Reconnaissance ».

C'est donc un réel honneur, pour moi, qu'il m'ait désigné pour le représenter à ce colloque, en présence des plus hautes sommités de la réflexion philosophique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Émergence ! Voici un concept qui est aujourd'hui entré dans le vocabulaire de tous les ivoiriens et qui est devenu, pour certains, simplement un slogan politique ; au point où ce terme, qui est sensé traduire, avant tout, un niveau de développement économique et social, est galvaudé du fait d'une utilisation à tort et à travers.

Par ailleurs, l'une des difficultés majeures de nos pays, dans l'approche socio-économique du concept de l'émergence, est de définir le référentiel par rapport auquel s'apprécie le niveau de développement. En somme, par rapport à quel pays doit-on comparer le niveau de développement économique et social de nos États afin de savoir s'ils sont émergents ou non ; d'où la notion de « Reconnaissance » !

En un mot, quelle entité est habilitée à reconnaître l'Émergence ? Sur quelles bases s'établit cette Reconnaissance et comment se décerne cette Reconnaissance ?

Mesdames et Messieurs,

Il ressort donc, de ce bref examen du concept de l'émergence, que le thème « Émergence et Reconnaissance » retenu pour votre colloque qui s'ouvre ce jour est des plus pertinent et d'actualité.

En effet, pour reprendre la célèbre pensée de Boileau, « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément** »,

Si donc le concept de l'Émergence est mieux compris et donc mieux conçu pour nos pays, il s'énoncera clairement en termes d'une meilleure orientation des politiques

de développement sociales et économiques ; et les mots pour le dire, c'est-à-dire leur explication à nos populations, seront plus aisés parce que ces populations verront concrètement les impacts de ces politiques dans leur quotidien.

Éminents et distingués Professeurs !

Lorsqu'autant de Maîtres du penser sont réunis, moins longs doivent être les discours afin de laisser place à la libre expression du savoir.

Je voudrais donc clore mes propos sur ces mots et déclarer, au nom du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des infrastructures Économiques, ouvert le Colloque « Émergence et Reconnaissance ».

Je vous remercie !

Monsieur Gilbert EKPINI,

Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Économiques.

AVANT-PROPOS : ARGUMENTAIRE

Plus qu'un vocable, le concept d'Émergence se pose, dans les pays en voie de développement, comme un objectif à atteindre *hic et nunc*. Le flux temporel qui semble le porter à l'horizon se spatialise à l'aune des aspirations et des potentialités économiques de chaque État. La Côte d'Ivoire l'attend de 2020 ; le Sénégal, de 2025 ; le Cameroun, de 2035, etc. Et contre Lamartine, chacun murmure : « Ô temps, accélère ton vol ! ».

On parle d'émergence, concept introduit par les économistes de la Société financière Internationale (SFI) dans les années 80, pour désigner initialement les pays en pleine croissance et qui mériteraient la confiance et la reconnaissance des investisseurs privés, mobilisant ainsi les ressources pour le financement des différents programmes et projets. L'émergence correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable, et de modernisation des institutions de l'État.

Si l'émergence est devenue le leitmotiv du discours politique désormais indissociable de l'économie, c'est parce qu'elle semble s'inscrire dans un dualisme ontologique avec la reconnaissance. La dynamique de l'intersubjectivité pose au moi la réalité de l'autre comme un autre moi qui s'offusque des formes aliénantes. Elle traduit aussi le retour à l'autre, dans l'ordre du symbolique, de ce dont on lui est redevable.

Ainsi, le statut de pays émergents se manifeste aux États sous-développés comme le gage de leur reconnaissance non seulement en tant qu'espaces d'opportunité renvoyant au devoir de reconstruction, mais aussi en tant qu'entités-sujets devant bénéficier, en raison de leurs performances économiques, de l'estime et de la confiance des investisseurs internationaux. Estime, confiance et respect, c'est d'ailleurs en ces termes que Honneth marque le renouveau du concept de Reconnaissance. Cette reconnaissance, en tant que valeur significativement proche des valeurs de considération et de récompense, est aussi celle des populations exigeant de plus en plus une redistribution équitable des richesses.

En outre, la dialectique entre émergence et reconnaissance est interactive et signifie, de ce fait, que la reconnaissance peut fonder et légitimer l'émergence, qu'elle peut la catalyser et l'entretenir. Dès lors, saisir l'émergence unilatéralement, c'est la dévoyer, la galvauder, et c'est ignorer son lien irréductible, originel et non-monnayable avec la Pensée. Aussi est-il nécessaire de la saisir dans la pleine mesure de son être, de

son essence pour mieux articuler sa relation avec le devoir de reconnaissance. N'est-il donc pas venu le moment de la reconnaissance si tant est que les pays émergents sont ceux dans lesquels les niveaux de bien-être des populations, les taux substantiels des opportunités d'emploi convergent vers ceux des pays développés ? Quelles sont les réflexions et actions à mener pour rendre compatibles les concepts d'Émergence et de Reconnaissance ?

C'est pour répondre à cette convocation du penser, que le Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara a choisi de mobiliser la réflexion autour du mécanisme d'osmose et de dialyse entre Émergence et Reconnaissance à partir des sous-thèmes suivants :

- Éthique, Ontologie et Altérité
- Culture et Développement
- Gouvernance politique et Utopie
- Technosciences et Progrès
- Économie et Société.

ÉMERGENCE DES ÉTATS POSTCOLONIAUX D'AFRIQUE : CONTRE OU PAR-DELÀ LA RATIONALITÉ TECHNOLOGIQUE ?

Kouamé YAO

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

yameboyomin@gmail.com

Résumé :

Dès l'accession de leurs États à la souveraineté internationale (1960), les gouvernants et leaders africains font le noble pari du développement et de la modernisation de leurs pays respectifs. Cependant, leur attitude technophobe se traduisant par la négligence de la rationalité technoscientifique au profit du volontarisme politique prive l'Afrique de l'émergence. Les pays africains sont singulièrement marqués par la pauvreté, la dépendance technique et économique, la dépendance militaro-sécuritaire et la fracture sociale. Notre intention, à travers cet article, est de démontrer, à partir d'une analyse critique, qu'en vertu du lien inextricable entre mondialisation technico-économique et progrès technique, la rationalité technoscientifique s'impose comme le levier indispensable à l'émergence des États africains. Car, en tant que principe actif de l'émergence, seule la rationalité technoscientifique est susceptible d'engendrer l'industrialisation et le progrès socio-économique des États africains ainsi que le rayonnement mondial de la culture africaine.

Mots clés : Afrique, Développement, Sous-développement, Techno-science.

Abstract:

As early as their state gained international sovereignty (in 1960), the Africans in power and the other Africans leaders made the noble bet of developing and modernizing their respective countries. However their technophobic attitude manifesting itself by the negligence of technoscientific rationality for political voluntarism deprive African from emergence. African countries are particularly marked by poverty, technical and economic dependence, by military and safety dependence and the gap between the haves and have-nots in their societies. Our purpose through the present article is to prove from a critical analysis that in accordance with the inextricable link between the technoeconomic globalisation and the technological progress, technoscientific rationality stands out as the essential lever for African states' emergence. For indeed, as

an active principle of emergence, the technoscientific rationality is liable to beget the industrialization and socioeconomic progress of African states, as well as the worldwide influence of the African culture.

Keywords : Africa, Development, Underdevelopment, Technoscience.

Introduction

L'enseignement scolaire et la formation introduits dans l'Afrique coloniale avaient pour but de former une élite restreinte à caractère bureaucratique propre à servir d'intermédiaire entre l'administration coloniale et les populations indigènes. Il n'était point question, dans ce système, d'initier les populations africaines à la rationalité technoscientifique ou de mettre l'accent sur l'enseignement des sciences et des technologies.

Après les indépendances, les leaders et gouvernants des États anciennement colonisés d'Afrique ont adopté comme stratégie de développement un volontarisme politique qui, affirmant le primat du facteur humain dans le processus d'émergence de leurs pays, dénie à la techno-science la toute-puissance qu'elle a en Occident. La Côte d'Ivoire, par exemple, pour son plan de développement de l'enseignement scolaire 1960-1975, adopte trois objectifs principaux dont celui de « faire acquérir une connaissance scientifique et technologique sommaire » à sa jeunesse (MEN, 2002, p. 3). Il résulte des politiques de développement marquées par une telle négligence de la techno-science l'immersion des États africains dans les abysses du sous-développement économique et de la déconfiture sociopolitique.

Les objectifs de cet article sont, d'une part, de démontrer que l'opposition de certains penseurs africains à la techno-science et son ignorance (volontaire) par des gouvernants sont « un vice intellectuel » (L. Ayissi, 2006, p. 9) et une grave erreur de politique de développement ; d'autre part, il s'agit de démontrer la nécessité de la techno-science dans le processus de "décollage" des États postcoloniaux d'Afrique en exposant le mode d'articulation entre science, technique et émergence.

1. CLARIFICATION TERMINOLOGIQUE

1.1. L'émergence

Le concept d'émergence est employé dans différentes disciplines, notamment en biologie et en économie. En biologie, il sert à désigner « le fait qu'une chose sort d'une

autre, sans que celle-ci la produise à la manière dont une cause produit nécessairement un effet, et suffise à en faire comprendre l'apparition » (A. Lalande, 1997, p. 276). Mais, dans le cadre de cet article, nous nous référons exclusivement à son sens économique. L'émergence économique est un stade intermédiaire entre le sous-développement et le développement. Traduction de la marche d'un pays du niveau inférieur (le sous-développement) au niveau supérieur (le développement), l'émergence s'accompagne nécessairement de la grande capacité de l'État concerné à s'imposer à l'attention et à l'admiration en dépassant le niveau moyen des autres, en affichant une valeur supérieure à celle des autres États. En effet, d'un point de vue économique, les pays émergents sont, selon M. Lo (2013, p. 24),

des pays (...) qui constituent des pôles d'attraction des investissements, qui diversifient et accélèrent, durablement et harmonieusement, leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale, dans un cadre de stabilité macroéconomique.

Ainsi, pour émerger, un pays doit s'insérer, avec succès, dans l'économie mondiale grâce à sa stabilité macroéconomique et à un niveau de compétitivité et d'attractivité élevé. Seulement, peut-il satisfaire à ce critère sans recourir à « une mise à jour technologique » par laquelle, consacrant la prééminence de la rationalité technoscientifique, l'État ordonne et finance l'intégration en un seul et même système science, technique et mise en valeur industrielle ? À l'évidence non, si tant est que la dynamique de la techno-science est devenue la pierre angulaire l'économie moderne. D'où la nécessité de clarifier le concept de techno-science.

1.2. La techno-science

Le concept de techno-science est en soi le renoncement de l'Occident à la conception traditionnelle de la science qui en faisait un savoir exclusivement conceptuel, discursif, langagier et non mathématique. Ce renoncement qui remonte au XVIIe impose le couplage de la science et de la technique afin de rendre la première de plus en plus opératoire. Aussi, selon Gilbert Hottois (1990, p. 29) « Les termes « techno-science » et « technoscientifique » signalent à la fois l'enchevêtrement des deux pôles et la prépondérance du pôle technique ». En somme, la techno-science désigne le complexe science-technique, intégré selon Jürgen Habermas (1973, p. 43) « dans une relation de *feed-back* » et qui est désormais la première force productive de l'économie capitaliste.

Car, avec l'apparition de la recherche industrielle à grande échelle, ce complexe s'est étendu à l'industrie, à l'armée, à l'administration, à l'économie et aux finances au point de devenir « une source indépendante de plus-value, face à laquelle la seule source de plus-value que Marx ait prise en considération, la force de travail du producteur immédiat, voit son importance toujours plus réduite » (*Ibid*, p. 44).

2. DISCOURS ET ATTITUDES TECHNOPHOBES DANS L'AFRIQUE POSTCOLONIALE

2.1. Critique africaine de la rationalité technoscientifique

Certes l'Afrique reconnaît la grandeur de la culture occidentale dans la noblesse de ses idéaux fondateurs (progrès, démocratie, droits de l'homme, libéralisme, socialisme, humanisme, etc.), mais, elle est aussi témoin de ses horreurs dans le mépris, la domination et la souffrance de l'homme noir, dans la destruction des cultures locales et de ses ressources naturelles. C'est, donc, logiquement que des intellectuels et des décideurs politiques africains éprouvent de la répulsion contre la rationalité technoscientifique, symbole, à leurs yeux, de la toute-puissance de l'Occident. Pour Pius Ondoua (1989, p. 393), par exemple, la rationalité technoscientifique étant « domination et oppression, domination de la nature et domination/oppression de l'homme », en en usant comme moyen de leur développement, les États africains ne feront que consacrer et perpétuer leur domination par l'Occident. Par conséquent, vouloir réaliser la libération, l'émergence et la puissance de l'Afrique au moyen de la techno-science est à la fois illusoire et aventureux.

Quant à Sidiki Diakité (1985, p. 85), sans être technophobe, sa contribution à cette critique de la rationalité technoscientifique porte sur les effets économiques pervers des transferts de technologies en terre africaine :

Le transfert de technologie, au lieu de contribuer au développement des pays sous-développés (conformément à son but), accentue au contraire leur « sous-développement » en les maintenant dans un rapport de dépendance et d'exploitation à l'égard des pays détenteurs des techniques de pointe.

Ces propos ont été interprétés par certains gouvernants africains comme des mises en garde contre la subordination économique de leurs États au capital financier du monde occidental. Ainsi, confortés dans leur logique de préservation de l'authenticité et de l'identité de l'Africain, ils ont dû adopter des attitudes " misotechniques" au travers

de politiques de développement accordant peu ou aucune importance à la technologie. Quelles en ont été les conséquences aux plans socio-économique, technique et sécuritaire pour les États postcoloniaux d'Afrique ?

2.2. Attitudes "misotechniques" et immersion des États africains dans les abysses du sous-développement

2.2.1. Échec des transferts de technologies

Le transfert de technologies peut se définir, selon Mahamoudou Konaté (2014, p. 14), comme « le transfert de techniciens spécialisés, de procédés techniques ou d'unités de production d'un lieu à un autre ». En clair, il s'agit de transfert de machines, appareils et autres instruments, avec tout le système afférant, d'une culture à une autre, d'une société à une société différente.

Moins la recherche scientifique et l'innovation technologique progressent dans une société donnée, plus grande est l'impossibilité de l'appropriation locale des savoir-faire techniques à l'occasion d'un transfert de technologies. En effet, les industries, les machines et les appareils ne sont pas que de simples applications ; ils sont la matérialisation ou l'aboutissement d'une histoire, d'une logique (la rationalité technoscientifique) et surtout d'une culture : la culture technicienne. Dès lors, leur transfert, d'un pays de haut niveau de développement technique à une population africaine aux connaissances scientifiques embryonnaires et aux savoir-faire techniques rudimentaires, ne saurait engendrer l'émergence de ce pays. Bien au contraire, un tel gaspillage technologique a pour conséquences fâcheuses la paupérisation des populations, le chômage, l'insuffisance de la production et le gaspillage des infrastructures.

En somme, pour n'avoir pas suffisamment préparé leurs populations à la complexité des technologies modernes, les États de l'Afrique postcoloniale sont victimes de ces technologies importées. En fin de compte, au lieu de favoriser leur libération et leur épanouissement, le transfert de technologies a, au contraire, perpétué l'aliénation socioculturelle des populations locales ainsi que la dépendance multisectorielle des États africains.

2.2.2. Dépendance technique et économique des États africains

L'histoire universelle montre que la technique et la science sont de puissants moyens de conquête et de progrès. La non-possession de ces outils par les États africains les condamne au sous-développement et, en particulier, à la dépendance technico-économique. En effet, faute d'industries de transformation des matières premières qu'ils produisent, faute de technologies satellitaires pour produire et gérer leurs propres communications et espaces, ces États vont à la mondialisation les mains liées : leur économie et leur technologie sont en grande partie produites et contrôlées de l'extérieur où se trouvent les investisseurs (pour l'économie) et les concepteurs (pour la technologie). Il n'est pas excessif d'affirmer avec Ignace Biaka (1995, p. 12) que « Les Africains de l'ère du satellite subissent toutes les contraintes qu'entraîne son usage. Et parmi celles-ci la plus dangereuse : ne pas décider de sa production et de son fonctionnement ».

Cet état de dépendance est surtout perceptible au plan économique-financier où l'Afrique est installée, selon Alain Hazoumé et Edgar Hazoumé, (1988, p. 52) dans un état de « équilibre de sous-développement » dû à un processus économique de survivance. Celui-ci comporte deux aspects majeurs : celui de « la survie directe » (*Idem*), c'est-à-dire la satisfaction de besoins immédiats et obligatoires de l'État et des populations; et celui de « la survie financière » (*Idem*) qui consiste à recueillir des capitaux suffisants, par endettement, pour éviter que l'économie nationale périclite en deçà du seuil minimum de survivance. La totalité des ressources propres disponibles dans chaque État ayant été ainsi absorbée, il ne reste plus de capitaux pour faire face aux projets nationaux tels que les travaux d'infrastructures, la recherche-développement et les investissements productifs.

C'est, donc, logiquement que la véritable situation économique des États africains est marquée par la persistance du sous-développement et la dépendance vis-à-vis des puissances financières mondiales et des pays inventeurs de technologies.

2.2.3. Dépendance militaro-sécuritaire chronique

Au sein d'un État, la sécurité est la situation de citoyens vivant en paix, assurant pleinement et en toute liberté la satisfaction de leurs besoins essentiels et participant en

toute indépendance aux affaires de la communauté et à l'exercice de l'ensemble de leurs droits fondamentaux. L'une des conséquences de l'attitude technophobe des États africains qui est une caractéristique de leur sous-développement est leur dépendance militaro-sécuritaire vis-à-vis des anciennes puissances coloniales.

Certes, la faiblesse des armées africaines est due au fait qu'elles ont été créées de toutes pièces par les puissances coloniales à l'image de leur propre civilisation alors que ces armées sont composées d'hommes et de femmes vivant dans des sociétés africaines aux traditions, coutumes et mentalités guerrières propres. Mais, l'inadéquation de ces armées et leur faiblesse face aux nouvelles formes de violence telles le terrorisme islamiste et la cybercriminalité relèvent de l'absence de recherches technologiques à des fins militaires, de l'inexistence d'industries d'armement et du sous-équipement en matériels militaires de pointe. Les exemples de l'opération Serval lancée en janvier 2013 par l'armée française afin de défendre l'État du Mali contre la rébellion islamiste, puis celui de l'opération Barkhane depuis août 2014 pour sauver l'État malien de l'occupation djihadiste et l'incapacité des armées nigériane, camerounaise, nigérienne et tchadienne de neutraliser les terroristes de Boko Haram suffisent à prouver la dépendance militaro-sécuritaire des États africains. En général, cette dépendance se traduit par des interventions militaires de puissances étrangères en faveur d'États africains pourtant indépendants. Trois schémas se dessinent : le soutien militaire à un État africain victime d'une attaque extérieure comme ce fut le cas de l'intervention de l'armée cubaine à la rescousse de l'Angola contre l'Afrique du Sud ; l'intervention militaire dans un pays africain en proie au terrorisme djihadiste comme c'est le cas au Mali et les interventions onusiennes dans les opérations de maintien de la paix comme c'est le cas en Côte d'Ivoire, en Somalie et en République Démocratique du Congo.

2.2.4. La fracture sociale

Dans l'Afrique indépendante, le rapport de l'État à la paysannerie est marqué par l'altération constante de la situation financière des producteurs agricoles, c'est-à-dire la part la plus importante de la population. En revanche, le revenu urbain par tête a continué de croître légèrement. Ainsi, plutôt que de libérer les populations africaines, l'État postcolonial a institutionnalisé la domination de la basse classe par l'élite politique et administrative grâce à son contrôle des ressources de l'État. Il a consacré la

stratification de la société africaine contemporaine en classes de « petits rats de marigot » (A. Kourouma, 1970, p. 22) (paysans, ouvriers, manœuvres et travailleurs du secteur agricole) qui ont « creusé les trous pour les serpents avaleurs de rats» (*Idem*) (élite de l'administration et dirigeants politiques). Dans le même temps, la mobilité sociale qui constituait, dans les années 1960, une source d'espérance pour les groupes sociaux subordonnés des campagnes et des villes se restreint. De fait, c'est le manque d'activités scientifiques et de recherches techniques dignes des formations reçues en Occident qui a conduit les intellectuels, dans le façonnement de la stratification sociale des États africains, à enfourcher, allégrement, le cheval de la bureaucratie et de la politique au lieu du cheval du technicien-chercheur et de l'entrepreneur- producteur de richesses.

3. LA CULTURE TECHNOSCIENTIFIQUE COMME LEVIER INDISPENSABLE À L'ÉMERGENCE DES ÉTATS AFRICAINS

Certes, les peuples d'Afrique ont subi et subissent encore les affres du déploiement de la rationalité technoscientifique. Leur réticence à l'égard des sciences et techniques, considérées à juste titre comme le secret de la toute- puissance de l'Occident impérialiste est donc justifiée. Cependant, pour peu qu'on veuille être réaliste et pragmatique, le temps est venu, pour les Africains, de réformer leur psychisme en le débarrassant de l'image d'une rationalité technoscientifique foncièrement malfaisante. La techno-science a été leur cauchemar, mais elle est, aujourd'hui, l'espoir de l'émergence de tout pays. Or, l'émergence tout comme le développement, « ne consiste pas à partir de n'importe quelle situation "x" pour aboutir à n'importe quelle situation "y" ; mais bien à partir d'une société agricole pour aboutir à une société industrielle puis postindustrielle » (R. Bergéron, 1997, p.20). Aussi faut-il inscrire ce troisième point de notre réflexion sous un angle purement prospectif. Loin de nous toute prétention de trouver en la techno-science le remède absolu au sous-développement socioculturel, politique et économique de l'Afrique actuelle. Il s'agit plutôt de démontrer, à travers quatre horizons possibles de développement (l'industrie, l'économie, la culture et la gouvernance), que l'Afrique contemporaine ne peut s'inventer et réaliser son émergence sans la promotion de la rationalité technoscientifique ni hors du système socio-technicien en cours, c'est-à-dire cette organisation des États caractérisée par des

interactions de plus en plus denses entre le monde socioculturel et les activités techno-industrielles, économiques et politiques.

3.1. Techno-science et ébauche d'industrialisation des pays africains

La consubstantialité entre l'économie moderne et la technique en tant que système de production industrielle et d'organisation socio-économique impose que les pays africains promeuvent la techno-science, garant de leurs insertions réussies dans l'économie libérale mondialisée, de la libération des populations africaines des chaînes des finances internationales et de l'épanouissement de l'Africain. C'est, à l'évidence, le sens qu'il faut donner à ce propos d'Eboussi Boulaga (1977, p. 216) : « La science et la technologie non maîtrisées demeureront notre manque et notre déshumanité ; et notre liberté sera sans consistance. Il restera à celle-ci à s'exprimer par elles, à y apposer son sceau ».

L'affirmation de l'homme africain comme l'égal de tout autre homme, dans "ce monde de capitalisme avancé" passe nécessairement par un essor économique fondé sur la création d'industries elle-même suscitée par la domestication de la techno-science. L'émergence des États d'Afrique, et par ricochet la souveraineté de ceux-ci, demeurera un vœu pieux tant que la formation des compétences et la mise en place d'infrastructures industrielles ne permettront pas la transformation des richesses naturelles dont regorgent les terres africaines. Concrètement, il s'agit, pour ces États, de faire leur "mise à jour technoscientifique" par la construction et surtout le financement quantitatif d'infrastructures spécialisées telles que les écoles préparatoires, les centres de formation professionnelle et technique, les instituts de recherche, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie. Ce n'est que de cette manière que les intellectuels et les décideurs politiques répondront à « l'impérieuse nécessité d'une technicisation-industrialisation de l'Afrique (...) comme base matérielle de la libération et de l'indépendance » (S. Diakitè, 1985, p. 121).

3.2. Techno-science et progrès socio-économique des États d'Afrique

Au regard de l'histoire économique récente des pays émergents ou même développés, le lien entre progrès technoscientifique et émergence économique se révèle inévitable et inextricable à l'image de celui de la cause et de son effet. Dans une réflexion sur le devenir de l'Afrique, Édem Kodjo (1986, p. 291-292) exhortait, déjà, les Africains à fonder leurs

aspirations légitimes au bien-être socio-économique sur cette liaison, vu que la problématique de l'émergence des États africains ne saurait s'inscrire dans une logique contraire à celle de ces pays :

Il existe une liaison dialectique entre progrès scientifique et technique d'une part, progrès économique et social de l'autre : dans les pays développés, qu'ils appartiennent au camp capitaliste ou marxiste, le souci a toujours prévalu d'élaborer une politique de recherches scientifique et technique à trois dimensions : formation du personnel scientifique et technique, construction des centres et laboratoires de recherches scientifiques et techniques, recherche fondamentale doublée de ses applications techniques. Ces États ont tiré parti de cette politique éclairée pour assurer leur développement, qui ne se conçoit pas sans une puissante assise scientifique et technique.

Au travers de cohérentes politiques de développement combinant capital technologique (stock des connaissances et technologies relatives à la production), progrès technique (innovations de procédés et de produits) et recherche-développement (ensemble du processus de découverte et d'invention qui va de la recherche fondamentale au développement industriel pour aboutir à des applications économiques), ces États ont pu amorcer la croissance économique nécessaire à leur émergence.

En somme, grâce à l'extension des domaines de la rationalité technoscientifique aux autres domaines d'activités, les Africains pourraient recouvrer leur véritable indépendance en même temps que le bien-être socio-économique.

3.3. Techno-science et rayonnement mondial de la culture africaine

L'infériorité économique, technologique et matérielle des États africains, en plus de provoquer l'immobilisme culturel des populations locales, met la culture africaine à la merci de toutes puissances étrangères. En effet, le développement culturel de tout peuple ainsi que l'exportation de cette culture en vue de son rayonnement mondial exige d'énormes ressources financières, techniques et humaines. Aussi faut-il reconnaître l'exactitude du propos de Sidiki Diakitè (1994, p. 174) à ce sujet :

En réalité aucun développement culturel d'envergure ne sera possible en Afrique avant que celle-ci n'édifie une puissance matérielle capable de garantir sa souveraineté et son pouvoir de décision non seulement dans le domaine politique et économique, mais aussi dans le domaine culturel.

Or, il semble que l'essor économique et le progrès technique (transformation des procédés et moyens instrumentaux destinés à produire plus de richesses, de puissances, de satisfaction affective et de connaissance) sont des résultats inéluctables de la

dynamique technoscientifique. Ainsi le développement des sciences et de la technologie se révèle-t-il comme un impératif pour le développement et le rayonnement mondial de la culture africaine.

3.4. Techno-science et amélioration de la de la gouvernance dans les États africains

En ouvrant leurs sociétés respectives à davantage de rationalité technoscientifique, notamment par la gouvernance en ligne aux moyens des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, les États africains pourraient pratiquer la bonne gouvernance indispensable à leur émergence. En effet, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les services publics, sous l'égide de l'État, a pour vertus essentielles d'impliquer les citoyens aux processus de décision et de gestion des affaires publiques. Il sera, par exemple, possible à tout citoyen qui le souhaite, de suivre en temps réel l'évolution d'un projet de développement, celle du budget de l'État et même de contrôler la transparence des transactions financières entre l'État et les entreprises.

Sous un autre angle, la rationalisation technoscientifique des rapports entre le citoyen et l'administration publique au travers de la gouvernance électronique permettra d'améliorer la responsabilisation des institutions publiques et de tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir d'État. De la sorte, les progrès scientifiques et techniques, tout en permettant aux pays africains de combler les faiblesses en ressources financières et de surmonter l'insuffisance des équipements informatiques, tiendront leur promesse d'y apporter la transparence, l'efficacité et l'efficacité de la gouvernance.

Conclusion

Dans la foisonnante littérature de l'économie politique des années 2010, deux concepts s'imposent : l'émergence et la techno-science. Eu égard au rapport dialectique de ces concepts tel que révélé dans l'histoire économique mondiale, on ne peut penser le développement des États africains sans s'interroger sur la place de la techno-science dans le processus de décollage de ces pays. Alors, dans un contexte de « planétarisation de la technique, de l'économie et de la démocratie » (L. Poamé, 2003, p. 507), l'Afrique peut-elle émerger au point de s'imposer à l'admiration et à la reconnaissance des autres peuples du monde sans la techno-science comme principale force productive ?

Pour avoir ignoré la rationalité technoscientifique dans leurs politiques de développement et adopté une attitude technophobe, les États postcoloniaux d'Afrique ont tourné le dos à l'émergence. À la traîne dans le concert des nations, ils sombrent dans les ténèbres du sous-développement, avec pour caractéristiques essentielles la dépendance techno-économico-politique, la dépendance militaro-sécuritaire, l'échec des transferts de technologies et l'instabilité sociopolitique.

Ce fut donc une erreur des théoriciens africanistes et des leaders politiques africains de croire que la volonté d'indépendance, celle de défendre l'authenticité de la culture noire et de préserver l'identité de l'Africain sont incompatibles avec la rationalité technoscientifique qu'ils assimilent à un moyen d'exploitation et à une arme de destruction des cultures et des ressources africaines. Dans un contexte de mondialisation d'essence technico-économique, si tant est que l'émergence d'un État est la phase de son évolution qui précède et conduit au développement, nécessairement, celle (l'émergence) des États d'Afrique s'inscrit dans la perspective d'une plus grande importance de la rationalité technoscientifique. En effet, émerger pour un État, c'est user de la techno-science comme levier pour satisfaire son aspiration au développement. Or, aux dires de Sidiki Diakité (1994, p. 204-205),

Aspirer (...) au développement, c'est aspirer à l'exercice d'une puissance, par la transformation de la nature afin de satisfaire à ses besoins vitaux en toute indépendance. Les pays africains en aspirant au développement et à l'indépendance aspirent à l'exercice d'un pouvoir afin de s'affirmer au monde comme pays libres et maîtres de leurs propres destinés. Mais (...) seul le système technicien qui a secrété les critères du sous-développement est capable de fournir les armes contre le sous-développement.

Autrement dit, les progrès scientifiques et techniques ne sont pas indissociables de l'évolution des États africains. Ils leur donnent les moyens de leur intégration à l'économie moderne et de leur reconnaissance internationale. Alors convient-il de penser l'émergence de ces États et la rationalité technoscientifique dans un rapport de consubstantialité, car la techno-science est à l'émergence ce que l'hygiène est à la bonne santé. Et si l'émergence était un médicament, la techno-science en serait l'un des principes actifs. Autant dire que toute volonté d'émergence contre la rationalité technoscientifique n'est que velléité et illusion. L'émergence impose aux États qui s'y engagent de s'approprier la rationalité technoscientifique, c'est-à-dire

d'assimiler tout le processus qui part de la conception à la fabrication en passant par la programmation et le montage. Une fois le processus assimilé grâce à une politique pointue et très sérieuse de formation, on pourra l'appliquer à tous les domaines pratiques en fonction de nos besoins réels et particuliers et de notre fond culturel préalablement réaménagé pour recevoir de tels changements (T. Karamoko, 2015, p. 323- 324).

En définitive, l'émergence des États postcoloniaux d'Afrique commence, avant tout, par l'adaptation de l'esprit des Africains aux exigences de rationalité, d'ordre, de transparence et de rentabilité inhérentes à la logique des sciences et techniques modernes pour déboucher sur le devoir de créativité et d'innovation technologiques.

Références bibliographiques

AYISSI Lucien, 2006, « Essai de clarification du rapport de l'Afrique à la technoscience », *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Vol. 1, N° 4, p. 278-296.

BERGERON Richard, 1997, *L'Anti-développement : le prix du libéralisme*, Paris, L'Harmattan.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement*, Paris, L'Harmattan.

DIAKITÉ Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement. Rationalité technique et stratégies collectives*, Abidjan, Strateca Diffusion.

HAZOUMÉ Alain et HAZOUMÉ Edgar, 1988, *Afrique, un avenir en sursis*, Paris, L'Harmattan.

HOTTOIS Gilbert, 1990, *Le paradigme bioéthique*, Bruxelles, De Boeck Université.

KARAMOKO Tiéba, 2015, *Technique et rationalité chez Horkheimer. Esquisse d'une éthique du développement*, Québec, Les éditions Différence Pérenne.

KONATÉ Mahamoudou, 2014, « Pour une épistémologie des transferts de technologie chez Sidiki Diakité », *Les cahiers de IRDA. Revue Scientifique d'Études Africaines*, N° 001, p. 8-26.

KOUROUMA Amadou, 1970, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.

ONDOUA Pius, 1989, « Positivité scientifique et positivisme idéologique. Une analyse épistémopolitique du fétichisme de la science », Thèse d'État en philosophie, Université de Toulouse-le-Mirail.

POAMÉ Lazare Marcellin, 2003, « Système technicien, mondialisation et démocratie en Afrique », *Souveraineté en crise*, Québec, L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, p. 501-516.